

Informations de base	
2012/0120(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Prévention des risques biotechnologiques: responsabilité et réparation. Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur au protocole de Cartagena Voir aussi 2002/0062(CNS) Subject 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM 3.50.08 Nouvelles technologies; biotechnologie 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.16 Droit et environnement, responsabilité pénale 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2012/0120(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Voir aussi 2002/0062(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 192-p1 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/7/09850